



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Montpellier, le 15 AVR. 2022

La Présidente de Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

La Rectrice de la Région Académique Occitanie,
Rectrice de l'Académie de Montpellier,
Chancelière des universités

Le Recteur de l'Académie de Toulouse

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Une nouvelle fois en 2022, la Région Occitanie, la Région Académique Occitanie et la DRAAF s'engagent collectivement pour promouvoir au sein de chaque lycée une culture du numérique.

L'objectif de cet engagement collectif est d'accompagner l'ensemble des lycéens d'Occitanie dans l'usage du numérique à des fins pédagogiques.

A cette fin, la Région s'engage plus particulièrement dans la résorption des freins économiques ou culturels qui pèsent encore et participent à accroître la facture numérique.

L'Education Nationale et la DRAAF sont mobilisées pour réussir la transformation numérique dans le cadre des politiques nationales via les dispositifs d'accompagnement (production de ressources, formations continues des personnels, soutien à l'innovation pédagogique) développés en lien avec les équipes des établissements.

Le numérique éducatif favorise les projets collaboratifs et est un outil indispensable pour permettre le travail en distanciel. Les outils mis à votre disposition nous ont permis de surmonter au mieux les épisodes de confinement de 2020 et 2021. Ils participent à l'acquisition des connaissances et à répondre aux enjeux d'accès aux diplômes et d'élévation du niveau global de qualification.

Dans cette perspective, l'appel à candidature « Lycée numérique », initiée en 2017, se poursuit cette année. Il permettra d'accompagner et de soutenir les établissements les plus engagés dans la mise en œuvre des usages pédagogiques du numérique.

Pour favoriser et développer ces initiatives pédagogiques innovantes, les lycées lauréats se verront attribuer des moyens supplémentaires, en particulier, **la dotation d'un ordinateur portable par la Région à tous les élèves entrant en classe de seconde.**

L'appel à candidature est lancé à compter du 18 avril 2022.

Tous les établissements sont invités à déposer un dossier de candidature en vue du maintien du niveau de label obtenu, ou de l'évolution du niveau de label détenu.

Le dispositif intègre aussi une évaluation dédiée aux établissements déjà labellisés.

Le dépôt du dossier de candidature de votre établissement est possible sur la plate-forme dédiée, accessible depuis l'ENT de votre établissement, jusqu'au 27 mai 2022.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames et messieurs les chefs d'établissements, l'expression de nos considérations distinguées.

La présidente de Région Occitanie
Pyrénées – Méditerranée

Carole Delga

La rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Sophie Béjean

Le recteur de l'académie de Toulouse

Mostafa Fourar

P.J : - Appel à candidature Lycée Numérique
- Evaluation L@bel Lycée Numérique